

APPEL À ENGAGEMENT pour les listes du second tour des élections municipales 2020

À SIGNER LA CHARTE VILLES ET TERRITOIRES SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS



Lancée en 2017 par le Réseau Environnement Santé, la charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens (VTSPE) est une démarche. Elle n'est pas adossée à un cahier des charges mais vise à stimuler les initiatives à différentes échelles territoriales et l'échange de bonnes pratiques.

Cette charte invite les collectivités à s'engager sur 5 points (phytosanitaires, alimentation, formation des professionnels, marchés publics, information de la population).

La charte est signée, ou en passe d'être signée, par 200 communes, 4 régions (Ile-de-France, Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Centre-Val-de-Loire), 6 départements (Seine, Tarn, Haute-Garonne, Aude, Bouches-du-Rhône, Seine-Saint-Denis).

Engagez votre collectivité à signer la charte en suivant la procédure ci-dessous. Le RES vous recontactera pour organiser la signature officielle, qui requiert une délibération préalable.

En savoir plus sur la charte : <http://www.reseau-environnement-sante.fr/vtspe/>

À ORGANISER DES FORUMS OUVERTS DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

L'épidémie de COVID-19 est évidemment une épidémie infectieuse, mais elle n'aurait pas pu avoir un tel impact si elle n'avait pas trouvé des populations fragilisées par l'épidémie mondiale de maladies chroniques, les décès survenant en priorité chez les personnes atteintes d'hypertension, de diabète, d'obésité, de maladies cardiovasculaires et de cancer.

En savoir plus : <http://www.reseau-environnement-sante.fr/covid-19-une-epidemie-peut-en-cacher-une-autre/>

Cette crise de la COVID-19 révèle la faiblesse de la politique de Santé environnementale, il n'est plus possible d'accepter comme normal l'augmentation de ces maladies chroniques. Il est grand temps que ce qui est vécu aujourd'hui comme un problème individuel souvent sous l'angle de la culpabilisation (par exemple obésité, hyperactivité, autisme...), soit compris comme un problème collectif.

Pour répondre à l'attente des citoyens confrontés aux enjeux de santé environnementale, le RES propose de multiplier l'organisation de forums ouverts locaux pour recueillir des témoignages et ouvrir des espaces d'expressions (associations de malades, experts, élus, mutuelles,...) dans une vision large de la santé environnementale. Les listes du second tour peuvent déjà s'engager à soutenir un évènement en ce sens.

En savoir plus : <http://www.reseau-environnement-sante.fr/wp-content/uploads/2020/06/RES-Note-de-présentation-Forums-Ouverts-SE-4p.pdf>

COMMENT S'ENGAGER ?

Les listes qui souhaitent répondre à cet appel peuvent soit compléter les informations ci-dessous et retourner ce document par email soit remplir le formulaire en ligne suivant : <https://framaforms.org/vtspe2ndtour-1591945791>

Le (la) candidat(e)

NOM :

Prénom :

Commune d'élection :

Code postal :

Nom de la liste :

Appartenance politique :

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

J'engage ma liste à signer la charte VTSPE et à organiser un forum ouvert de la santé environnementale d'ici le printemps 2021.

Date et signature